

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Aide à la création chorégraphique indépendante et professionnelle

Le canton de Vaud consacrera 192'000 francs à l'aide à la création chorégraphique indépendante et professionnelle durant la saison 2006/2007 au travers d'aides ponctuelles et de deux subventions de durée déterminée.

Huit projets de création chorégraphique indépendante et professionnelle, remplissant les critères, ont été déposés pour la saison 2006/2007. Le Conseil d'Etat a récemment confirmé les choix de la Commission vaudoise de la danse portant sur six créations. Ces soutiens, pour des montants compris entre 7000 et 25'000 francs, permettront aux compagnies retenues de réaliser leurs créations dans de bonnes conditions.

Le choix de la Commission s'est porté sur des chorégraphes ayant déjà à leur actif plusieurs productions confirmées, tels que Fabienne Berger, Arthur Kuggeleyn, Serge Compardon ou Corinne Rochet. Elle a aussi choisi de soutenir de manière marquée le travail de Nicole Seiler qui fait preuve d'une démarche originale et prometteuse. Par ailleurs, elle souhaite donner sa chance à un jeune chorégraphe, Angelo Dello Iacono, qui poursuit sa carrière professionnelle avec une création associant une musique originale de Pascal Auberson et Pierre Audédat.

Le Conseil d'Etat a renouvelé les contrats de confiance de 60'000 francs, troisième tranche (dorénavant appelés subventions de durée déterminée afin de satisfaire aux exigences de la nouvelle loi sur les subventions) en faveur de Parano Fondation et de la Compagnie Linga.

Anticipant sur 2007, il a également décidé, sous réserve de l'approbation du budget par le Grand Conseil, de renouveler pour les années 2007 à 2009 la subvention de durée déterminée à la Compagnie Linga et d'attribuer également à la Compagnie Buissonnière une subvention de durée déterminée de 60'000 francs pour les années 2007 - 2009.

Subventions ponctuelles pour la saison 2006/2007 :

- " 25'000 francs à la Cie Nicole Seiler, pour monter le spectacle intitulé " Pixel Babes ", chorégraphie de Nicole Seiler ;
- " 10'000 francs à la Compagnie Nomades, pour monter le spectacle intitulé " Des taureaux plein la tête ", chorégraphie de Serge Campardon ;
- " 10'000 francs à la Fondation Compagnie Fabienne Berger, pour monter un spectacle en solo de et parla chorégraphe Fabienne Berger ;
- " 10'000 francs à l'Association au VIIe Ciel, pour monter le spectacle intitulé " After Effects ", chorégraphie d'Arthur Kuggeleyn ;
- " 10'000 francs au Collectif utilité publique, pour monter le spectacle intitulé " L'usage de soi ", chorégraphie de Corinne Rochet;
- " 7000 francs à la Compagnie ADN Dialect, pour monter le spectacle intitulé " BUGS ", chorégraphie d'Angelo Dello Iacono.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 16 mars 2006

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DFJ, Brigitte Waridel, présidente de la Commission vaudoise de la danse, cheffe du Service des affaires culturelles, tél. 021 316 07 40 Nicolas Gyger, adjoint, Service des affaires culturelles, tél. 021 316 07 44